

## LA CHRONIQUE DES LIVRES

De Boeck Supérieur | « [Reflets et perspectives de la vie économique](#) »

2004/2 Tome XLIII | pages 93 à 103

ISSN 0034-2971

ISBN 2-8041-4439-9

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2004-2-page-93.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« La chronique des livres », *Reflets et perspectives de la vie économique* 2004/2  
(Tome XLIII), p. 93-103.  
DOI 10.3917/rpve.432.0093  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

## La chronique des livres\*

**Paul-F. SMETS, *Gestion responsable, développement durable : éthiques ou étiquettes pour notre avenir ?*** Bruxelles, Bruylant, 2003, 104 p.

L'ouvrage est avant tout un recueil d'idées. L'auteur entame sa réflexion en faisant quelques constats. Il relève en bref les nombreux scandales économiques et financiers qui ont défrayé la chronique au cours des dernières décennies. Il ajoute que les menaces qui contribuent à la dégradation de notre « Terre-Patrie » ne sont pas uniquement de nature commerciale. Les nouvelles pandémies, les catastrophes écologiques, les fondamentalismes, les grandes migrations contribuent tout autant à entraver le progrès dans ses diverses composantes : économique, technique, politique, démocratique, culturelle. Le problème de la « malinformation » ajoute quelque peu à ce chaos.

C'est dans ce contexte qu'est née une crise de confiance envers notre économie de marché. L'auteur s'intéresse à l'émergence d'une (ou plusieurs) éthique(s) de la responsabilité dans laquelle l'entreprise privée doit jouer un rôle important.

La mondialisation donne à chaque problème une dimension de plus en plus difficilement maîtrisable. Les fermetures d'usines, les licenciements collectifs, les fusions, les délocalisations, les restructurations, les acquisitions, les privatisations font grand bruit. « La recherche effrénée de compétitivité et de mobilité appelle des effets dont on ne mesure pas encore bien les dangers et les opportunités » (p. 20). Les entreprises sont en effet aux prises avec une exigence de profit immédiat tandis que l'innovation et le progrès s'inscrivent dans le temps et nécessitent une vision à long terme.

La société civile exerce quant à elle une fonction de veille et elle est devenue un partenaire fort, sans que, selon l'auteur, « bien souvent la pertinence scientifique et démocratique de ses revendications n'ait été convenablement étayée » (p. 40). Les opinions ont, il est vrai, cela de très particulier : elles sont parfois soudaines, elles peuvent échapper au professionnalisme des organisations et s'imposer dès lors sous la forme d'expressions désordonnées. Quoi qu'il en soit, les développements technologiques génèrent des avancées et des risques inédits. L'ouvrage met clairement en évidence que seule leur appropriation par la société civile dans le cadre d'un dialogue avec les entreprises peut rendre celles-ci moins vulnérables. C'est une nouvelle éthique du comportement qui s'impose à l'entreprise et qui ne se limite plus au devoir catégorique de répondre de ses actes face aux actionnaires mais qui touche également toutes les parties prenantes.

Ce réveil de la préoccupation éthique avec ses nouveaux accents est manifeste mais sans que l'on puisse véritablement détecter une lame de fond décisive, constate l'auteur, d'autant plus qu'il faut faire la part des choses et accéder à la vérité derrière l'étiquette, ne pas s'arrêter aux apparences. Il faut plus de citoyenneté, de solidarité et de démocratie mais il faut en même temps plus de méthodes et de preuves.

Des grands patrons du monde industriel se sont exprimés. Ils se remettent en cause et s'engagent au nom du développement durable en regard des conventions internationales. Ils adhèrent aux exigences de transparence et de démocratie, ils

---

\* La chronique des livres est coordonnée par Marcus DEJARDIN, des Facultés Universitaires de Namur (courriel : [marcus.dejardin@fundp.ac.be](mailto:marcus.dejardin@fundp.ac.be)).

acceptent les projecteurs et les microphones, ils constatent le défaut d'harmonisation assurant la comparabilité et le contrôle de leurs actions mais ils refusent les injonctions normatives sous la forme de lois. L'éthique de la responsabilité doit être le fruit d'une démarche volontaire. On notera que cette approche constitue sans conteste un gage de participation de la part du monde industriel mais qu'il lui revient du même coup la charge de trouver la voie pour que la quête de sens soit pérenne, prenne de l'importance et gagne de la crédibilité auprès de toutes les parties prenantes. Le monde industriel endosse de la sorte une large part de responsabilité dans les réponses à apporter en termes d'éthiques ou d'étiquettes pour notre avenir.

Selon l'auteur, l'éthique comme élément de réponse à une demande de justice sociale globale requise par un marché global nécessite tout à la fois de nouvelles gouvernances multidisciplinaires à l'échelle mondiale, des changements au niveau familial et des ajustements dans les enseignements scolaires. Ce sont pour l'auteur des préalables nécessaires pour que les futurs ingénieurs et gestionnaires appréhendent dans les universités une matière dont ils disent trop facilement « tout cela n'est que de la littérature ».

Paul-F. Smets conçoit que l'éthique devrait être élevée au rang de « technologie de gestion ». C'est en réalité le besoin d'une nouvelle approche économique de l'entreprise qui est mis en exergue dans son livre. L'éthique de la responsabilité traverse toutes les fonctions de l'entreprise et confère à celle-ci le devoir de s'intégrer et d'agir en faveur de la société dont elle dépend. La formation universitaire ne saurait se démettre de sa tâche d'enseigner les nouveaux savoirs. Peu de chemin reste à parcourir pour formaliser ceux-ci au sein des universités. En effet, à la faveur de très nombreuses références qui renvoient à la pensée de philosophes, de sociologues, d'historiens, d'écrivains, de journalistes, ... ce recueil offre au lecteur une pensée critique qui pourrait avantageusement servir de portail à une autre démarche, celle de l'analyse scientifique de ce vaste mouvement de « gestion responsable, développement durable ».

Nadine FRASELLE

**Grégoire BROUHNS, *Introduction au droit public belge et européen de l'économie*, Bruxelles, Larcier, 2003, 204 p.**

Cet ouvrage, conçu dans le cadre d'un enseignement donné par Grégoire Brouhns à l'Institut Catholique des Hautes Études Commerciales (ICHEC, Bruxelles), est consacré à une matière dont l'importance n'échappera à personne : les interventions des pouvoirs publics dans l'économie. Il se divise en trois parties, abordant successivement les fonctions, les organes et les actes de l'interventionnisme économique, tant au niveau belge qu'au niveau européen.

La première partie de l'ouvrage commence par un rappel des objectifs que poursuit toute politique économique : objectifs macroéconomiques, sectoriels mais aussi de réformes institutionnelles. L'auteur distingue ensuite deux fonctions distinctes de l'interventionnisme économique. La première est l'interventionnisme de régulation, qui peut prendre la forme soit d'autorisations, soit d'incitations (les aides publiques). La deuxième est l'interventionnisme de production avec, d'une part, les services publics économiques et, d'autre part, le capitalisme public à travers principalement l'action des sociétés publiques d'investissement. L'auteur consacre d'intéressants développements aux principes généraux d'organisation des services publics économiques, aux efforts d'uniformisation de leur régime et aux processus en cours de privatisation et de libéralisation. Il examine également les limites qu'imposent les

principes de la liberté de commerce et d'industrie et l'égalité de la concurrence à l'interventionnisme économique de production.

La deuxième partie se tourne vers les organes – les acteurs – de l'interventionnisme économique. L'auteur y présente d'abord les différentes collectivités publiques concernées : collectivités locales, communautés et régions, Etat fédéral, sans oublier l'Union européenne dont il souligne le rôle grandissant. La délicate problématique de l'agencement des compétences fédérales et régionales en la matière fait l'objet d'une attention particulière. Il s'attache ensuite à l'action – souvent plus méconnue – de l'administration de l'interventionnisme économique.

Enfin, la troisième partie est consacrée à une analyse des actes juridiques de l'interventionnisme économique : actes d'inspiration unilatérale – de portée générale ou individuelle – et actes d'inspiration contractuelle. Après avoir présenté ces différents actes, l'auteur les met en relation avec les différentes fonctions de l'interventionnisme économique, telles qu'analysées dans la première partie.

Au total, l'ouvrage constitue une excellente introduction au droit public de l'économie. L'auteur est en effet parvenu à relever un défi de taille : présenter de manière synthétique et claire les concepts de base afférents à cette matière particulièrement dense que constituent les interventions des pouvoirs publics dans l'économie. Les différents schémas, par lesquels l'auteur a eu la bonne idée d'illustrer le texte, ainsi que le style, toujours agréable à lire, y contribuent sans conteste.

Marianne DONY

**Hana BRIXI, Christian VALENDUC and Zhicheng SWIFT, eds, *Tax Expenditures – Shedding Light on Government Spending through the Tax System : Lessons from Developed and Transition Economies*, Washington D.C., the World Bank, 2004, 245 p.<sup>2</sup>**

This book brings together the proceedings of an international conference held in December 2002 in China about how to fill gaps in public finance. In eleven chapters the book addresses how tax expenditure systems have been used as a fiscal policy instrument by the authorities, and discusses namely the different definitions of tax expenditures, tax expenditure reporting, and estimation methodologies. Valuable insight of country practices is also given through individual chapters which include case studies for developed countries – Australia, Belgium, Canada, the Netherlands, and the United States – and for transition economies – China and Poland. The contributors are affiliated with the Ministries of Finance of the aforementioned countries, the IMF, the World Bank, and academic institutions.

The conceptual framework to measure, estimate and report tax expenditures is addressed in a quite useful way in the first two chapters of the book. Tax expenditures may have positive aspects such as promoting private decision making and private sector participation in government led economic and social programs. To my mind, one of the major negative effects of tax expenditure systems, among the several ones pointed out in the book, is certainly the risk of reducing the apparent size of the government, since tax expenditures are usually just a substitute for direct spending. Additionally, tax expenditures might be ineffective, inefficient, result in inequity increases, and erode the tax base. Argentina, Brazil, Indonesia, and Mexico are given in the book as examples of tax base eroding related to tax expenditures.

2 Christian Valenduc est membre du comité de rédaction de la revue (N.D.E.).

While the government usually resorts to direct spending to carry out its policy decisions, it might also quite naturally use tax expenditures to finance and promote outside budget activities. Therefore, this reality should be monitored and accurately measured in order to both assess the outcome of such activities and account for the related loss in revenues. Indeed, when expenditure ceilings are put in force for direct expenditure, governments might be tempted to opt for tax expenditures as an alternative. For instance, the book provides some results for the forgone revenues for some countries. Interestingly, it seems that in 2002 tax expenditures accounted for 4.2% and 2.4% of GDP respectively in Australia and in the Netherlands, a quite relevant amount by all measures. If these relinquished revenues are not efficiently used, then its attribution should be carefully assessed both in developed and in transition economies.

Expenditure restraint is usually considered as a necessary measure to improve the public finances of a country, and this is true either for developed or for developing economies. Furthermore, most of the empirical evidence on public sector efficiency indicates that there is scope for public expenditure reductions without loss of public sector efficiency. For instance, for a set of OECD countries, Afonso et al. (2003) mention that "smaller" public sectors seem to perform more efficiently. However, tax expenditures are seldom studied and monitored as thoroughly as direct expenditures themselves (i. e. Tanzi and Schuknecht, 2000), and the current book is certainly welcomed since it helps closing that gap in the literature by dealing with the issue of these forgone revenues and its conceptual framework.

## RÉFÉRENCES

AFONSO, A., SCHUKNECHT, L. and TANZI, V. (2003), « Public Sector Efficiency : An International Comparison », ECB Working Paper 242, July, forthcoming in *Public Choice*.

TANZI, V. and SCHUKNECHT, L. (2000), *Public Spending in the 20th Century: A Global Perspective*, Cambridge: Cambridge University Press.

António AFONSO

**Bruce KOGUT, ed., *The global internet economy***, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 2003, 520 p.

Voici un ouvrage dont le titre apparaît quelque peu paradoxal, puisque l'on pourrait résumer les questions qu'il pose comme suit : l'économie est-elle réellement en train de se globaliser ? Nous trouvons-nous vraiment devant un phénomène « d'alignement » des marchés et des moyens de production ? Certaines spécificités nationales influencent-elles la manière dont un pays adopte le « modèle Internet » ?

De manière somme toute peu surprenante pour un ouvrage qui se situe résolument dans la mouvance de l'économie institutionnelle, l'idée maîtresse est que loin d'imposer un modèle socio-économique unique à travers le monde, la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) – dont l'usage généralisé d'Internet est le symbole – conduit à des modèles différents selon les nations. En d'autres termes, si la technologie est devenue globale, ses usages et donc son processus d'adoption effectif restent fortement dépendants de l'existant institutionnel « régional ».

Cette thèse est soutenue par une introduction théorique réalisée par l'éditeur et ensuite par une série d'études de cas nationales allant de l'Inde à la Suède en passant par le Japon. L'ouvrage s'achève sur quelques « analyses transversales » de thèmes chers à

l'économie des télécoms : convergence des marchés, rôle des intermédiaires de commerce, régulation.

L'introduction théorique, habilement titrée « The Internet has borders », balise fort bien le terrain des analyses subséquentes : bref rappel de l'historique de la diffusion d'Internet dans les pratiques économiques, présentation de quelques « modèles institutionnels nationaux » caractéristiques dont le désormais célèbre modèle de la Silicon Valley et, surtout, une analyse remarquable de ce qu'est *vraiment* Internet dans ses différentes dimensions. B. Kogut décrit ainsi successivement un système technique modulaire et standardisé, les lois économiques régissant le développement de l'infrastructure et des services, le maillage complexe des utilisateurs et des usages à travers le bien nommé *Web*, les principes de vente en ligne et de création du profit et, *last but not least*, les institutions de standardisation et de « régulation » qui accompagnent le développement d'Internet. Une présentation efficace et synthétique, qui sera appréciée tant des spécialistes que des néophytes.

Comme souvent dans ce genre d'ouvrage collectif, les contributions s'avèrent quelque peu inégales, mais on soulignera tout particulièrement les analyses de H. Glimstedt et U. Zander sur le développement de « l'économie du *wireless* » en Suède, de P.-J. Benghozi et Ch. Licoppe sur les conséquences de l'expérience Minitel en France et de S. Casper sur la manière dont le « modèle social allemand » a influencé la structure actuelle de l'industrie nationale des technologies de l'information.

La bibliographie est impressionnante et constitue une sorte de répertoire de tout ce qui s'est écrit d'important sur le sujet depuis quatre ou cinq ans.

Le seul regret que l'on peut formuler est que les analyses transversales clôturant le livre ne débouchent pas sur la construction d'un cadre conceptuel permettant d'appréhender le phénomène de diffusion des technologies de l'information de manière globale. Mais sans doute est-ce là aller trop vite en besogne : nul doute que le remarquable travail descriptif et comparatif réalisé ici conduira tôt ou tard au développement d'un tel cadre théorique.

Au total, on recommandera la lecture de cet ouvrage qui s'avèrera une source d'inspiration tant pour les théoriciens que pour les praticiens.

Renaud DELHAYE

**Helmut ANHEIER et Avner BEN-NER, eds, *The Study of the Nonprofit Enterprise. Theories and Approaches***, Coll. Nonprofit and Civil Society Studies, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers / Plenum Publishers, 2003, 332 p.

L'étude des organisations privées dont la finalité première n'est pas la recherche du profit intéresse de nombreux chercheurs. Parmi les plus renommés de ces chercheurs figurent sans aucun doute Helmut Anheier et Avner Ben-Ner. Le premier a consacré une large partie de sa carrière à améliorer la couverture statistique macroéconomique du secteur *nonprofit*, notamment dans le cadre des travaux comparatifs menés par l'Université Johns Hopkins, tandis que le second est reconnu pour son apport théorique dans l'explication de l'existence des organisations *nonprofit*. L'un et l'autre ont co-édité au début des années nonante un ouvrage théorique de référence sur la question (Anheier et Seibel, 1990 ; Ben-Ner et Gui, 1993).

Il n'est dès lors pas étonnant de les retrouver aujourd'hui à l'origine de ce dernier recueil de textes portant principalement sur les théories économiques du secteur

*nonprofit*, qui actualise les autres tentatives similaires plus anciennes (Rose-Ackerman, 1986 ; Powell, 1987, et les deux autres ouvrages précités).

Malgré un titre qui évoque surtout le management de l'entreprise *nonprofit*, « The Study of the Nonprofit Enterprise » revisite d'abord les principales théories économiques dans ce domaine qui ont été développées au tournant des années quatre-vingt (théorie des biens publics de Weisbrod et théorie de la confiance de Hansmann). L'ouvrage interroge en profondeur les concepts à partir desquels ces théories sont construites (choix collectifs, confiance, asymétrie d'information, signaux) et tente d'indiquer dans quelle mesure des études empiriques confirment ou nuancent leurs prédictions. Ces premiers chapitres constituent un régal pour ceux qui ont préalablement lu les articles fondateurs de Weisbrod (1975) et Hansmann (1980).

Dans un deuxième temps, l'ouvrage introduit aux développements majeurs et aux éclairages utiles apportés au cours des quinze dernières années par une approche en termes de *stakeholders* (qui autorise une nouvelle lecture des théories existantes), par les théories de l'entrepreneuriat (qui complètent des approches en termes de demande et qui mettent l'accent sur le comportement des organisations) et par les analyses institutionnelles (qui permettent notamment de mieux comprendre les relations entre l'État et le secteur *nonprofit*). Cette deuxième partie se clôture par une section moins convaincante qui analyse le comportement des *NPOs*<sup>3</sup> d'un point de vue juridique et sociologique. Enfin, dans une troisième et dernière partie, les auteurs se prêtent au difficile exercice de l'autocritique. Ils évaluent l'ensemble du corpus théorique constitué jusqu'ici et pointent les principaux efforts, de nature essentiellement empiriques, à accomplir dans les prochaines années.

Comme c'est souvent l'usage, ceux qui ont l'habitude de consulter régulièrement les principales revues scientifiques dans le domaine (*Voluntas*, *Annals of Public and Cooperative Economics*) constateront que près de la moitié des chapitres de ce volume ont été publiés précédemment sous forme d'articles, corrigés et améliorés pour l'occasion.

Économistes, sociologues, politologues et juristes de renom ont contribué à faire de cet ouvrage collectif un livre de référence en sciences économiques. Anheier et Ben-Ner ont remarquablement structuré et équilibré l'ensemble. L'introduction à la problématique est claire, les liens entre les chapitres sont explicites et chaque contribution s'appuie sur une littérature abondante et mise à jour. Le niveau d'abstraction des articles et les prérequis qu'il suppose nous conduisent à réserver la lecture de cet ouvrage aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants de troisième cycle universitaire.

L'ouvrage témoigne aussi d'une réelle tentative d'élargir le débat au-delà des frontières nord-américaines, notamment via les contributions de spécialistes européens comme Bacchiega, Badelt, Borzaga, Gui ou Ortmann. Toutefois, les lecteurs européens resteront probablement sur leur faim. En effet, le secteur *nonprofit* européen est de plus en plus appréhendé conceptuellement comme une composante du troisième secteur ou de l'économie sociale, aux côtés des coopératives et des mutualités. Le rôle central attribué par les chercheurs américains à la contrainte de non distribution du profit est progressivement remplacé par les notions de finalité non lucrative et de démocratie économique. À de très rares exceptions près, ces notions ne sont pas centrales dans l'ouvrage et on peut regretter de ne pas y trouver un chapitre conceptuel qui fasse le point sur ces différentes approches.

---

3 *Non Profit Organizations*.

De la même manière, les questions qui alimentent le débat européen ne sont presque pas évoquées : quel est le rôle du secteur *nonprofit* dans la configuration de l'État-providence ? Comment le secteur *nonprofit* peut-il s'inscrire dans le développement spectaculaire des quasi-marchés ? Comment peut-on combiner une finalité non lucrative et une distribution (limitée) du profit ? Comment éviter l'isomorphisme institutionnel qui conduit les *NPOs* à ressembler de plus en plus aux organisations *for-profit* ou aux institutions étatiques ? Le lecteur trouvera des compléments utiles dans les récents ouvrages collectifs édités en Europe (Borzaga et Defourny, 2001 ; Enjolras et von Bergmann-Winberg, 2002 ; Evers et Laville 2004).

Malgré ces regrets, on ne peut que se réjouir de la publication de *The Study of the Nonprofit Enterprise*. À défaut de décrire et d'expliquer parfaitement la réalité du troisième secteur dans nos économies, ce recueil présente l'indéniable attrait de stimuler la réflexion théorique sur ce champ relativement nouveau pour les économistes européens.

## RÉFÉRENCES

- ANHEIER, H. K., SEIBEL, W., eds (1990), *The Third Sector - Comparative Studies of Nonprofit Organisations*, Walter De Gruyter, Berlin, New-York.
- BORZAGA, C., DEFOURNY, J., eds (2001), *The Emergence of Social Enterprise*, Routledge, London.
- BEN-NER, A., GUI, B., eds (1993), *The Nonprofit Sector in the Mixed Economy*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.
- ENJOLRAS, B., VON BERGMANN-WINBERG, M. L. (2002), *Plural economy and socio-economic regulation*, Ciriec International, Liège.
- EVERS, A., LAVILLE, J. L. (2004), *The Third-Sector in Europe*, Edward Elgar Publishing, London.
- HANSMANN, H. (1980), « The Role of Nonprofit Enterprise », *Yale Law Journal*, 89, 5, pp. 835-901.
- POWELL W. W., ed. (1987), *The Nonprofit Sector, a Research Handbook*, Yale University Press, New Heaven and London.
- ROSE-ACKERMAN, S., ed. (1986), *The Economics of Nonprofit Institutions*, Oxford University Press, New-York.
- WEISBROD, B. A. (1975), « Toward a Theory of the Voluntary Nonprofit Sector in a Three-Sector Economy », in PHELPS, E.S., ed., *Altruism, Morality and Economic Theory*, Russel Sage Foundation, New-York, pp. 171-195.

Sybille MERTENS

**Louis ESCH, Robert KIEFFER et Thierry LOPEZ, édés, *Asset & Risk Management. La finance orientée « risques »***, Coll. Comptabilité, contrôle et finance, Bruxelles, De Boeck Université, 2003, 500 p.

En douze chapitres, cet ouvrage présente les concepts et les techniques modernes d'analyse des marchés financiers, leurs applications à la gestion de portefeuille et plus généralement à la gestion des risques. Trois composantes essentielles de la finance sont étudiées en détail – ainsi que leurs interactions – à savoir le *Risk Management*,



l'*Asset Management* et l'*Asset & Liability Management*. Les méthodes modernes de mesure du risque financier telles la *Value at Risk (VaR)* sont largement développées et les techniques de gestion de portefeuille distinguées sont extrêmement bien présentées. En outre, l'ouvrage fait l'objet de nombreux exemples chiffrés venant illustrer les différents concepts théoriques étudiés et un CD-Rom d'applications pratiques permet à l'utilisateur de se familiariser par lui-même avec ces concepts.

La première partie inscrit la fonction *Risk Management* dans l'ensemble du secteur financier en développant notamment le contexte réglementaire (surveillance prudentielle, comité de Bâle, normes comptables harmonisées) et décrit son évolution au cours du temps.

La deuxième partie est consacrée aux théories de gestion de portefeuille ou plus généralement d'actifs financiers et à l'évaluation de ces actifs. Trois types d'actifs financiers y sont présentés : les actions, les obligations et les options. Le premier chapitre de cette partie se focalise sur les modèles d'évaluation des actions, à savoir le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF ou CAPM), le modèle d'arbitrage par les prix (APT), l'évaluation de la performance d'un portefeuille d'actifs risqués et les stratégies de gestion d'un portefeuille d'actions. Le chapitre suivant est consacré aux obligations : y sont présentés leur caractéristique, leur valeur ainsi que les différents modèles d'évaluation d'un portefeuille à revenu fixe. Enfin le dernier chapitre a trait aux options (caractéristiques, valeur) et aux différents modèles d'évaluation.

Dans la troisième partie est présentée une théorie centrale dans la gestion du risque, à savoir la théorie de la *Value at Risk* ainsi que les techniques d'estimation y afférentes (méthode de la matrice des variances-covariances, technique de simulation de Monte Carlo et méthode de simulation historique).

Les deux dernières parties de l'ouvrage traitent des différentes méthodes de gestion du risque d'un portefeuille d'actifs. La première est consacrée à la jonction entre la gestion de l'actif, d'une part, et la gestion du risque, d'autre part, ainsi qu'à la présentation des différentes méthodes d'optimisation d'actifs (méthode à indice simple de Sharpe, méthode E.G.P.). La deuxième traite de la gestion d'actif passif dont l'objectif est la gestion du risque (taux, change) sur l'intégralité du bilan.

Dans son ensemble, cet ouvrage constitue un outil précieux pour les professionnels de marché soucieux de gérer efficacement leur portefeuille d'actifs. On regrette toutefois l'utilisation intensive des mathématiques qui nuit à la compréhension des concepts et applications pratiques et qui aurait pu très souvent être évitée en renvoyant le lecteur à d'autres travaux.

Christelle LECOURT

**Eric STÉPHANY, *La relation capital-risque / PME. Fondements et pratiques***, Coll. Comptabilité, contrôle et finance, Bruxelles, De Boeck, 2003, 232 p.

Trois grands objectifs sont visés dans cet ouvrage : décrire le développement du marché du capital-risque (*venture capital*) en Europe, présenter la pratique du capital-risque dans le financement d'entreprises nouvelles et discuter du rôle du capital-risqueur, en tant qu'intermédiaire financier actif, et de son impact sur le développement des entreprises financées.

Le livre est composé de trois parties, chacune d'elles abordant un des grands objectifs énoncés. La première partie présente les fondements du capital-risque. Elle offre au

lecteur la possibilité d'acquérir une connaissance précise sur le fonctionnement du marché du capital-risque. Se basant très largement sur les résultats de recherches académiques, l'auteur parvient à bien expliquer les différences entre les *venture capitalists* et les investisseurs plus traditionnels (et qui financent plutôt les entreprises déjà établies). On appréciera tout particulièrement l'examen très documenté et détaillé du développement du marché européen et français et de ses spécificités.

La deuxième partie du livre discute les aspects pratiques du capital-risque. L'auteur décrit, d'une part, les procédures d'investissement et, d'autre part, les aspects juridiques et financiers de tels investissements. Une place importante est réservée aux procédures d'évaluation de projet par les *venture capitalists*. Leur étude contribue à souligner encore, si besoin était, l'importance du *business plan* pour le dirigeant de toute *start-up* à la recherche de financement en capital-risque. Le lecteur trouvera également dans cette deuxième partie une brève introduction aux principales méthodes d'évaluation de projet. L'auteur y traite encore de l'allocation des décisions de contrôle, notamment à partir des différentes clauses contractuelles. Celles-ci codifient les relations entre investisseurs et dirigeants. Dans le cadre des instruments financiers utilisés, l'auteur aborde le rôle crucial donné aux incitants pour les dirigeants de l'entreprise.

La dernière partie se penche sur la problématique de la gouvernance des *start-up*. On y trouve l'explicitation de conflits potentiels entre les investisseurs et les dirigeants d'entreprise. Les enjeux propres à la sortie du capital-risqueur en dehors du capital de l'entreprise sont discutés. Dans cette optique, l'auteur s'étend sur l'impact des conditions de sortie – en particulier via la cotation en bourse – sur l'investissement même et la procédure de *due diligence*.

Ce livre présente une excellente introduction (et en français !) au capital-risque. Dans l'ensemble, la structure du livre ainsi que la présentation des différents thèmes abordés restent très classiques. Le caractère académique est aussi très affirmé. L'auteur présente la synthèse d'un important travail de recherche dans la littérature la plus récente sur le sujet.

Il est permis de souligner la disparité entre l'Europe et les États-Unis non seulement en termes de développement du marché du capital-risque, mais aussi dès lors que l'on compare l'état de la recherche en cette matière. Alors que le marché américain a déjà été largement analysé, le marché européen reste mal connu. La discussion des spécificités européennes et françaises apparaît en conséquence comme une contribution notable à mettre au crédit de cet ouvrage. De par sa nature et sa relative jeunesse, le marché du capital-risque en Europe est en constante évolution. Ce livre contribue aussi à ce que nous en prenions toute la mesure.

Armin SCHWIENBACHER

**Alain BOUTAT et Jean-Marc CAPRARO, *Comptabilité analytique de gestion***, Coll. Diriger l'entreprise, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2003, 240 p.

La comptabilité analytique est une technique exigeante et complexe. Elle produit une base de données où le gestionnaire doit retrouver une information correctement calculée et logiquement structurée. Cette structure doit avoir répondu à trois questions majeures : la définition des Centres de Profit, l'évaluation correcte de leur rentabilité et finalement, la collecte de toutes les informations nécessaires à leur optimisation.

L'ouvrage de MM. Boutat et Capraro se veut pragmatique et didactique. Le pragmatisme se ressent dans l'approche des problèmes et la manière de les cerner. L'objectif didactique se retrouve dans le souci permanent d'illustrer chaque proposition ou chaque méthode étudiée.

Une place importante est réservée à l'évaluation correcte de la rentabilité. Les différentes méthodes de structuration d'un prix de revient sont détaillées. De ce point de vue, l'ouvrage est complet. Le lecteur pourrait toutefois rester quelque peu dans l'attente, d'une part, de plus de méthodologie ou, du moins, d'une réflexion plus approfondie sur la définition des *Profits Centers* – ce sur quoi une rentabilité doit être calculée – et, d'autre part, de plus de développements ou de propositions de raisonnement conduisant à une optimisation de gestion des résultats (avec ou sans contraintes). Cet ouvrage se voulant à disposition du praticien, il aurait été utile que ces deux préoccupations soient plus largement rencontrées. L'optimisation est néanmoins approchée dans le cinquième chapitre de l'ouvrage où sont abordés la méthode et les raisonnements marginaux.

Après un clair repositionnement de la comptabilité analytique et de la comptabilité financière comme outil de gestion et outil d'information, les auteurs étudient de manière très complète les méthodologies des coûts complets, des coûts variables, des coûts partiels, des coûts spécifiques, des coûts directs, des coûts marginaux et des coûts standards. À chaque fois sont examinés les fondements méthodologiques et la mise en œuvre. Quelques principes sont ensuite présentés sur le modèle de l'*Activity Based Costing*.

Pour conclure, ce livre est intéressant car il va au-delà du discours technique et abstrait que l'on retrouve dans bien des ouvrages sur le sujet. Cette tentative de débordement pourrait être poursuivie.

Daniel PÜTZ

**Steve JACOB et Frédéric VARONE, *Évaluer l'action publique : état des lieux et perspectives en Belgique*, Série Modernisation de l'Administration, Gand, Academia Press, 2003, 244 p.**

L'intérêt de l'ouvrage de Steve Jacob et Frédéric Varone est d'aller au-delà des traités classiques sur les méthodologies de l'évaluation des politiques publiques. En proposant un état de l'art étayé par les résultats d'une enquête auprès d'un large éventail d'administrations, il contribue à révéler la réalité des pratiques.

La première partie de l'ouvrage rappelle les grands principes du raisonnement de l'évaluation. Les auteurs soulignent, entre autres, l'importance de ne pas se contenter d'un raisonnement en forme de « boîte noire », se réduisant à comparer les objectifs et les effets de l'action publique, sans analyse des causalités qui peuvent expliquer le succès ou l'échec d'une politique. Ils militent pour une démarche d'évaluation « causale et interprétative » qui se préoccupe d'objectiver la « logique d'action publique », ce que d'autres auteurs appellent la « théorie de l'action ». En revanche, ils n'évoquent pas l'analyse de la « pertinence » des politiques publiques, partie pourtant essentielle, bien que délicate, du raisonnement évaluatif qui consiste à s'interroger sur le bien fondé d'un programme d'actions par rapport aux enjeux sociaux et économiques à traiter.

Dans une deuxième partie, les auteurs présentent les résultats d'une enquête réalisée en 2001 auprès de 174 administrations belges sur les caractéristiques de la pratique de l'évaluation. Ce travail a le grand intérêt d'établir un constat détaillé qui valide l'expé-

rience des évaluateurs de terrain. Dans les deux tiers des cas pris en compte, les évaluations sont des démarches internes qui ne font pas appel à des experts en évaluation. Si elles ont pour intérêt de favoriser une auto réflexion sur l'efficacité de l'action des services concernés, les auteurs mettent en évidence que la pratique actuelle des évaluations ne parvient pas à contester le fonctionnement des organisations et ne conduit à des modifications de l'action qu'à la marge. L'approche quantitative des auteurs est complétée par une analyse approfondie de quatre évaluations réalisées en Belgique. Pour chacune, l'analyse proposée passe en revue la formulation du cahier des charges, la démarche mise en œuvre, le contenu du rapport, le suivi politique des résultats de l'évaluation et, pour finir, l'appréciation des auteurs sur la qualité de la démarche. Bien que cette analyse soit surtout descriptive, elle fait apparaître que l'évaluation est un processus motivé par des enjeux stratégiques qui ne sont ni toujours clairs ni entièrement explicités. De plus, paradoxalement, les décideurs sont rarement très impliqués dans l'évaluation.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, les auteurs s'appuient sur une analyse comparative entre plusieurs pays qui met en évidence la suprématie de l'approche anglo-saxonne de l'évaluation et la faiblesse relative du développement institutionnel de cette démarche en Belgique. Cette approche s'attarde sur les conditions de l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques à partir des exemples de la Suisse, de la France et des Pays-Bas. Les auteurs accordent beaucoup d'importance à l'intégration de l'évaluation aux niveaux les plus élevés de l'État. Mais ce faisant, ils sous-estiment l'importance qu'ont, en France au moins, les pratiques d'évaluation au niveau local (au niveau des villes, des départements, des régions). Il n'en reste pas moins qu'en Europe, la Suisse comme les Pays-Bas font figure d'exemples, parce que ces pays ont réussi à imposer à toutes leurs politiques publiques un recul évaluatif.

Cet ouvrage très riche se clôt par une réflexion sur les innovations que pourrait introduire l'État en Belgique pour implanter plus en profondeur cette culture de l'évaluation.

L'ouvrage de Steve Jacob et Frédéric Varone apporte une contribution très utile à la comparaison du développement de l'évaluation des politiques publiques dans les États européens. Il permet de mesurer qu'un processus, que l'on peut considérer comme irréversible, se met en place au niveau des instances les plus hautes des pouvoirs publics. Toutefois, alors même que l'évaluation est considérée aujourd'hui comme essentielle à un approfondissement de l'efficacité publique et, in fine, du fonctionnement démocratique, l'exemple belge vient confirmer que sa pratique concrète pour le pilotage stratégique des programmes d'action publics est encore très loin de connaître la généralisation que tous les penseurs de l'évaluation appellent de leurs vœux.

Bruno MARESCA